

ZA de Kervéguen Henvic

Informations générales et contacts

Année de création :

Vocation : **Zone d'activités**

Vocation principale :

Gestionnaire :

Maîtrise foncière :

Taux de Taxe Professionnelle (en %) : **12**

Contact Mairie

Mairie de Henvic

10 rue de la mairie, 29670 Henvic

Tel : 02 98 62 81 11 Fax : 02 98 62 81 56

Mail : commune-henvic@wanadoo.fr

Site : www.henvic.fr

Contact Structure Intercommunale

Morlaix Communauté, Pôle Développement Economique

2B voie d'accès au Port, BP 97121, 29671 Morlaix Cédex

Tel : 02 98 15 31 71 Fax : 02 98 15 31 32

Mail : contact@agglo.morlaix.fr

Site : www.agglo.morlaix.fr

Situation et desserte

Situation géographique : **Dans le centre de l'agglomération**

Accès direct à une route nationale : Accès route nationale en Km : **10** En minutes : **10**

Infrastructures de transport les plus proches

		Accès en Km	Accès en minutes
Aéroport :	Brest	57	35
Gare TGV :	Morlaix	12	14
Port de commerce :	Roscoff	16	17

Remarques particulières :

Morlaix : Aéroport ouvert à la circulation aérienne publique. Aviation d'affaires

Superficie (en ha)

Surface totale : **3,2**

Lots disponibles : Extension programmée :

Surface disponible :

Surface disponible aménagée :

Prix de base au m²:

Surface disponible non aménagée inscrite au PLU :

Remarques particulières :

Réseaux

Alimentation en eau : Assainissement collectif :

Electricité : (Très) haut débit :

Gaz naturel :

Services

Eclairage public : Transport en commun : Plan de zone :

Equipements accueil poids lourds : Sécurité gardiennage : Signalétique entreprises :

Collecte de déchets industriels : Restaurant : Labélisation (Qualiparc, HQE, ...) :

Date de mise à jour des informations présentées sur cette fiche : **09/10/2009**

Source des informations :

Les données présentées ci-dessus sont issues de l'observatoire des zones d'activités développé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix. Elles ont été collectées et mises en forme par la CCI de Morlaix sur la base d'informations fournies par les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale présents sur sa circonscription.